

106612-2026 - Mise en concurrence

France – Services de gardiennage – Marché de gardiennage RTE Région Méditerranée

OJ S 31/2026 13/02/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Adresse électronique: angelique.genly@rte-france.com

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique

Activité de l'entité adjudicatrice: Activités liées à l'électricité

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Marché de gardiennage RTE Région Méditerranée

Description: Le marché concerne le gardiennage et la surveillance de l'ensemble des infrastructures en exploitation du réseau de transport d'électricité méditerranée (poste, pylône, liaison souterraine, bâtiment en exploitation...). Ces sites relèvent du patrimoine immobilier industriel. La région sera découpée en 3 zones qui correspondent aux 3 lots du présent marché .

Identifiant de la procédure: 77cc8b6f-696f-4e09-a51b-105e33001232

Identifiant interne: 25076

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 79713000 Services de gardiennage

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Informations complémentaires: Région Provence Alpes Côte d'Azur - Occitanie - Une portion des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 3

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux: Le candidat fournit une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, pour justifier qu'il n'est concerné

par aucun des cas d'exclusions des procédures de passation de marchés publics, mentionnés aux articles L. 21411 à L. 21415 et L. 21417 à L. 214111 du code de la commande publique. Il s'agit sans être exhaustif : 1.1) des peines prononcées par un juge pénal relatives à la corruption au sens large, la concussion, le trafic d'influence, la prise illégale d'intérêt, l'escroquerie, l'abus de confiance, le faux et usage de faux, le blanchiment, la participation à une association de malfaiteur, pour acte de terrorisme, pour stupéfiants ; 1.2) des défauts de régularité au regard des obligations sociales ou fiscales, constatés soit par un juge, soit par les administrations chargées du recouvrement des impôts, cotisations et contributions sociales, soit par les services d'inspection du travail et assimilés ; 1.3) des états de liquidations judiciaires, de faillites, de redressement judiciaire sans justification de l'habilitation à poursuivre les activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public, ou sans bénéfice d'un plan de redressement, constatées par le tribunal de commerce ; 1.4) de la violation des règles relatives à la lutte contre le travail illégal, constatées par les services de l'inspection du travail et assimilés ou rapportés par ces derniers aux représentants de l'État. 2) Pour les entreprises de plus de 20 salariés, le candidat doit être en règle au regard des articles L. 52121 à L. 521211 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 3) Pour les candidats établis HORS de France, le candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R. 21438 du Code de la commande publique et R. 126312 du Code du travail). 4) Le candidat ne doit pas être concerné par l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne relatif aux mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Lot 1 Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dépt.04, 05, 06, 13, 83 et 84

Description: Le marché concerne le gardiennage et la surveillance de l'ensemble des infrastructures en exploitation du réseau de transport d'électricité méditerranée (poste, pylône, liaison souterraine, bâtiment en exploitation...). Ces sites relèvent du patrimoine immobilier industriel. La région sera découpée en 3 zones qui correspondent aux 3 lots du présent marché .
Identifiant interne: 25076 -1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 79713000 Services de gardiennage

Options:

Description des options: Reconduction optionnelle du marché de 2 X 1 an

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Informations complémentaires: Lot 1 comprend la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - les départements 04, 05, 06, 13, 83 et 84.

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 2

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 500 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: le candidat doit pouvoir démontrer sa capacité à répondre à l'ensemble des prestations 1.Capacités professionnelles : Autorisation d'exercer les activités de sécurité privée (CNAPS) et expérience dans le gardiennage de sites en exploitation. 2. Capacités techniques et humaines : Effectifs qualifiés et mobilisables sous 24 heures, organisation opérationnelle adaptée et moyens logistiques permettant des interventions en

extérieur, y compris sur sites isolés. Le Titulaire s'engage à assurer 24h/24 la continuité de la prestation. 3- Hygiène et sécurité : Le candidat doit pouvoir démontrer sa capacité à répondre à l'ensemble des prestations demandées notamment de disposer de base de vie, permettant d'assurer la présence de l'agent sur le site dans le respect des dispositions du Code du travail relatives aux conditions d'hébergement, d'hygiène et de sécurité (cf. chapitre 15.2.2 du CCTG). Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Définis dans les documents de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 30

Critère:

Type: Prix

Description: Définis dans les documents de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 70

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://rte-france.bravosolution.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://rte-france.bravosolution.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation .

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 12/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Sans objet

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravo solution de RTE : <https://rte-france.bravosolution.com>

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par

chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché. Arrangement financier: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 5

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Lot 2 Région Occitanie dépt. 11, 30, 34, 48, 66

Description: Le marché concerne le gardiennage et la surveillance de l'ensemble des infrastructures en exploitation du réseau de transport d'électricité méditerranée (poste, pylône, liaison souterraine, bâtiment en exploitation...). Ces sites relèvent du patrimoine immobilier industriel. La région sera découpée en 3 zones qui correspondent aux 3 lots du présent marché . Identifiant interne: 25076 -2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 79713000 Services de gardiennage

Options:

Description des options: Reconduction optionnelle du marché de 2 X 1 an

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Informations complémentaires: Lot 1 comprend la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - les départements 04, 05, 06, 13, 83 et 84.

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 2

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 500 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: le candidat doit pouvoir démontrer sa capacité à répondre à l'ensemble des prestations 1.Capacités professionnelles : Autorisation d'exercer les activités de sécurité privée (CNAPS) et expérience dans le gardiennage de sites en exploitation. 2. Capacités techniques et humaines : Effectifs qualifiés et mobilisables sous 24 heures, organisation opérationnelle adaptée et moyens logistiques permettant des interventions en extérieur, y compris sur sites isolés. Le Titulaire s'engage à assurer 24h/24 la continuité de la prestation. 3- Hygiène et sécurité : Le candidat doit pouvoir démontrer sa capacité à répondre à l'ensemble des prestations demandées notamment de disposer de base de vie, permettant d'assurer la présence de l'agent sur le site dans le respect des dispositions du Code du travail relatives aux conditions d'hébergement, d'hygiène et de sécurité (cf. chapitre 15.2.2 du CCTG). Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Définis dans les documents de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 30

Critère:

Type: Prix

Description: Définis dans les documents de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 70

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://rte-france.bravosolution.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://rte-france.bravosolution.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation .

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 12/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Sans objet

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravo solution de RTE : <https://rte-france.bravosolution.com>

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement

solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché. Arrangement financier: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 5

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: Lot 3 Région d'Auvergne Rhône-Alpes dépt 07, 26

Description: Le marché concerne le gardiennage et la surveillance de l'ensemble des infrastructures en exploitation du réseau de transport d'électricité méditerranée (poste, pylône, liaison souterraine, bâtiment en exploitation...). Ces sites relèvent du patrimoine immobilier industriel. La région sera découpée en 3 zones qui correspondent aux 3 lots du présent marché . Identifiant interne: 25076 - 3

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 79713000 Services de gardiennage

Options:

Description des options: Reconduction optionnelle du marché de 2 X 1 an

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Informations complémentaires: Lot 1 comprend la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - les départements 04, 05, 06, 13, 83 et 84.

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 2

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 500 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: le candidat doit pouvoir démontrer sa capacité à répondre à l'ensemble des prestations 1. Capacités professionnelles : Autorisation d'exercer les activités de sécurité privée (CNAPS) et expérience dans le gardiennage de sites en exploitation. 2. Capacités techniques et humaines : Effectifs qualifiés et mobilisables sous 24 heures, organisation opérationnelle adaptée et moyens logistiques permettant des interventions en extérieur, y compris sur sites isolés. Le Titulaire s'engage à assurer 24h/24 la continuité de la prestation. 3- Hygiène et sécurité : Le candidat doit pouvoir démontrer sa capacité à répondre à l'ensemble des prestations demandées notamment de disposer de base de vie, permettant d'assurer la présence de l'agent sur le site dans le respect des dispositions du Code du travail relatives aux conditions d'hébergement, d'hygiène et de sécurité (cf. chapitre 15.2.2 du CCTG). Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Définis dans les documents de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 30

Critère:

Type: Prix

Description: Définis dans les documents de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 70

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://rte-france.bravosolution.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://rte-france.bravosolution.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation .

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 12/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Sans objet

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravo solution de RTE : <https://rte-france.bravosolution.com>

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché. Arrangement financier: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 5

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: RTE Réseau de Transport d'Electricité

8. Organisations

8.1. ORG-0002

Nom officiel: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Numéro d'enregistrement: 44461925802599

Département: Pôle Achat Méditerranée

Adresse postale: 99 rue de Lyon

Ville: MARSEILLE

Code postal: 13015

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Point de contact: Angélique GENLY

Adresse électronique: angelique.genly@rte-france.com

Téléphone: 0662236966

Rôles de cette organisation:

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0004

Nom officiel: Tribunal Judicaire de Nanterre

Numéro d'enregistrement: 17780111500151

Département: Instance chargée des procédures de recours

Adresse postale: 179-191, avenue Joliot-Curie

Ville: Nanterre

Code postal: 92020

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Point de contact: Instance chargée des procédures de recours

Adresse électronique: accueil.tj-nanterre@justice.fr

Téléphone: 0140971010

Adresse internet: www.cours-appel.justice.fr/versailles/tribunal-judiciaire-de-nanterre

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

8.1. ORG-0006

Nom officiel: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Numéro d'enregistrement: 44461925802599

Département: Pôle Achat Méditerranée

Adresse postale: 99 rue de Lyon

Ville: MARSEILLE

Code postal: 13015

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Point de contact: Angélique GENLY

Adresse électronique: angelique.genly@rte-france.com

Téléphone: 0662236966

Profil de l'acheteur: <https://rte-france.bravosolution.com>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement: PUBL

Ville: Luxembourg

Code postal: 2417

Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pays: Luxembourg

Adresse électronique: ted@publications.europa.eu

Téléphone: +352 29291

Adresse internet: <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: fcaaaec4-d829-4021-9c77-f1a1b0f14e89 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 17

Date d'envoi de l'avis: 11/02/2026 18:43:27 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 106612-2026

Numéro de publication au JO S: 31/2026

Date de publication: 13/02/2026